



REUNIONS

D'INFORMATION

Nantes, le 28 mai 2008

RAPPEL

Le syndicat FORCE OUVRIERE des Personnels du Département de Loire-Atlantique vous invite à participer à l'une ou l'autre des **réunions d'information syndicale** concernant la territorialisation/déconcentration des services :

Le Jeudi 29 mai de 8 h 45 à 10 h 15

à l'Eraudière - salle 116

Le Jeudi 29 mai de 11 h 00 à 12 h 30

Quai de Versailles - salle Lemot

L'administration vient de nous informer lors de la réunion avec les organisations syndicales du lundi 26 mai de la reprise du projet de « Territo » rebaptisé « Déconcentration des Services », sans attendre les élections pour de nouveaux représentants au CTP qui auront lieu le 6 novembre. Nous avons alerté le Président lors du CTP du 19 mai.

Afin de vous donner le maximum d'informations à notre disposition et de recueillir vos avis, nous vous invitons à participer à ces réunions d'information.

Nous ne sommes pas dupes: territo ou déconcentration, la démarche reste la même dans la mesure où il est toujours maintenu, à cette étape... d'éclater dans les six délégations, des missions fonctionnelles, dont l'ensemble des missions Ressources Humaines (recrutement, mobilité, carrière, paie des agents...).

FO, fort des précédentes mobilisations du personnel, avec notamment la journée du 3 décembre, rassemblant plus de 250 agents, reste persuadé qu'il s'agit d'une erreur stratégique, préjudiciable à l'intérêt du service public !

**Ce que les personnels ont affirmé en décembre est encore d'actualité aujourd'hui !
Venez nombreux et invitez les collègues que vous connaissez !**

P.S.: Votre participation à une réunion d'information syndicale de cette nature est un droit pour chacun d'entre vous sur son temps de travail sous réserve de ne pas participer à plus de douze heures de réunion par an. Deux heures d'info ont été déposées et acceptées pour faciliter la tenue de nos réunions qui sont prévues pour une durée réelle d'1h30 mais qui peuvent éventuellement déborder compte tenu de la discussion.